

<https://ricochets.cc/Chronique-du-systeme-policier-francais-5875.html>



Chronique du système policier français : répression politique, torture, grenades à la maison, des milliards contre les exilés...



Date de mise en ligne : vendredi 27 mai 2022

- Les Articles -

Copyright © Ricochets - Tous droits réservés

Du meurtre au contrôle d'identité, en passant par le filmage des présents au moindre rassemblement revendicatif ou militant, le système policier est partout. Un contrôle, une surveillance et une répression systématique, c'est ça le régime policier français. Les brutalités illégitimes, les nombreuses bavures et actions illégales font tout autant partie de ce système (et lui sont indispensables) que les simples patrouilles.

Le système policier largement acquis à l'extrême droite marche parfaitement avec les autres systèmes du même ordre : étatique, capitaliste, industriel - Ces sous-systèmes forment un méga-système cohérent, un bloc irréformable. Ils sont complémentaires et indispensables l'un à l'autre, ils ont le même fondement autoritaire et hiérarchique. Ils s'épanouissent sur le même terreau du renoncement à la lutte, de la société de masse, de la quête de délivrance des réalités matérielles et politiques de la vie quotidienne. La fuite de la prise en charge (inter)personnelle directe mène à des systèmes impersonnels et anonymes autoritaires, à des systèmes policiers incontrôlables qui nous échappent.

Répression politique : « Tout le monde peut être inquiet »

► [Vanessa Codaccioni - Répression politique : « Tout le monde peut être inquiet »](#)

h— « L'une des façons les plus efficaces de dépolitiser le militantisme et les revendications, c'est de faire des petits procès, d'empêcher la publicité qu'offrirait un jugement en cour d'assises. »

Gilets jaunes éborgnés, lycéens fichés, écologistes assignés à résidence, en France, s'engager dans une forme de contestation radicale, c'est prendre le risque de voir se déchaîner la violence de l'État.

La politologue Vanessa Codaccioni a saisi la diversité de son arsenal répressif, d'autant plus resserré qu'il encourage désormais les citoyens à se surveiller entre eux.



Chronique du système policier français : répression politique, torture, grenades à la maison, des milliards contre les exilés... Les armes de la police blessent partout

4 LA DISSOLUTION DU « GROUPE ANTIFASCISTE LYON ET ENVIRONS » SUSPENDUE !

- La bonne nouvelle du jour : nouveau revers pour le gouvernement. Le Conseil d'État désavoue la dissolution de la GALE

C'était pendant la fin du premier quinquennat Macroniste, durant la campagne électorale : au début de l'année 2022, le gouvernement a multiplié les procédures de dissolutions pour faire plaisir aux syndicats policiers et à l'extrême droite. Première salve : contre notre média, Nantes Révoltée, au mois de janvier. Le gouvernement avait finalement reculé face à l'immense soutien que nous avons reçu. Puis contre le collectif Palestine Vaincra, qui dénonce la colonisation israélienne, et enfin contre la GALE - Groupe Antifasciste Lyon et Environs. À chaque fois, il s'agissait d'attaquer et de réduire au silence des collectifs dérangeants par une procédure d'exception. À chaque fois, le gouvernement s'appuyait sur la nouvelle « loi séparatisme » : un concentré de mesures liberticides et islamophobes.

Le 30 mars dernier, la GALE était donc dissoute. Une telle dissolution était inédite : c'était la première visant un groupe de gauche depuis Action Directe en 1982, et la toute première concernant un groupe antifasciste. Les avocats du collectif déposaient immédiatement un recours, dénonçant une attaque contre « la liberté d'expression et de critique ». Durant la procédure, auprès du Conseil d'État, « les griefs se sont délités au fur et à mesure » estime leur avocat lyonnais. « Le ministère de l'Intérieur a été très en peine et en difficulté pour arriver à donner du corps à ce qu'il reprochait. Leur position n'était pas tenable et soutenable. C'était le constat que le dossier est vide ».

La dissolution évoquait la « provocation à des agissements violents envers les personnes et les biens », avec une vision volontairement floue de cette « provocation » grâce à la « loi séparatisme ». Autrement dit, quiconque relaie ou soutien les mobilisations en cours peut être visé. La dissolution évoquait également des « appels à la haine contre les forces de l'ordre ». Par exemple le fait d'avoir dit que la police « mutile » et « tue ». Autrement dit, avoir énoncé une vérité incontestable, connue et partagée par des millions de personnes.

À l'audience qui a eu lieu le 11 mai, l'avocate du ministère de l'Intérieur s'est répandue à propos du slogan « tout le monde déteste la police », classique des manifestations en France et dans le monde entier, et sur l'expression « ACAB ». Comme si cela justifiait une mesure aussi forte et exceptionnelle qu'une dissolution. Dernier reproche : avoir diffusé la photo d'un local d'extrême droite tagué de l'expression « Mort aux nazis ». L'avocat du groupe, Maître Forray, expliquait que la GALE « l'assume sans aucune difficulté » et s'étonnait à l'audience : « Vous leur reprochez de qualifier un nazi de nazi ! » Il ne fait décidément pas bon dire la vérité et dénoncer l'extrême droite sous le règne de Macron.

Ce lundi 16 mars, c'est donc un camouflet pour le gouvernement. La suspension de la dissolution est une victoire symbolique. « C'est grâce au rapport de force collectif imposé par la lutte qu'une telle décision a pu être arrachée » écrit la GALE, autorisée à s'exprimer à nouveau en tant que groupe, qui ajoute : « ne nous méprenons pas, nous avons gagné une bataille mais une révolution reste à faire. » Il y a quelques semaines, le Conseil d'État suspendait également la procédure de dissolution contre le collectif Palestine Vaincra, évoquant un risque pour la liberté d'expression.



Chronique du système policier français : répression politique, torture, grenades à la maison, des milliards contre les exilés... Les dissolutions de groupes qui dérangent le pouvoir ne sont pas encore si faciles

► **Le communiqué de LA GALE :**

; Le Conseil d'état vient de suspendre la dissolution du groupe antifasciste Lyon et environs suite aux recours intentés par nos avocat.e.s.

; C'est grace au rapport de force collectif imposé par la lutte qu'une telle décision a pu être arrachée.

Ne nous meprenons pas, nous avons gagné une bataille mais une révolution reste à faire.

Nous communiquerons ultérieurement plus en profondeur.

En attendant nous souhaitons remercier tous nos soutiens !

On ne dissout pas une revolte qui gronde, à jamais antifasciste !

%%%%%%%%

NANTES : LE POLICIER VOLAIT DES GRENADES, DEUX ADOS MUTILES PAR L'EXPLOSION

► **Il exhibait des grenades en réunion de famille « pour épater la galerie ». Prison avec sursis et retraite anticipée**

Les Compagnies d'Intervention sont des unités de polices extrêmement violentes. Créées par Sarkozy, ce sont des compagnies de maintien de l'ordre qui portent des casques avec deux bandes bleu clair. La Compagnie d'Intervention de Seine-Saint-Denis a récemment été mise en cause dans un vaste réseau de trafic de drogue, de racket et de violences. A Nantes et Rennes, ce sont des Compagnies d'intervention qui sont responsables de la plupart des mutilations dans les manifestations. Le soir de la noyade de Steve, c'était la BAC et les Compagnies d'Intervention de Nantes qui chargeaient les jeunes avec une violence inouïe au bord de la Loire.

Ce sinistre décor étant posé, un affaire qui sort aujourd'hui dans la presse, et illustre la dangerosité de ces policiers, y compris pour leur entourage proche. Les faits ont eu lieu à Rouans, près de Nantes, en 2015. Le policier mis en

cause est un membre de la Compagnie d'Intervention de Nantes, entre 2005 et 2010. Il a, par exemple, participé à l'opération de maintien de l'ordre en novembre 2007, durant laquelle un lycéen de 16 ans a perdu un oeil. La première mutilation de ce type par un LBD.

Ce policier donc, qui « intervenait » sur des manifestations, détenait des grenades de désencerclement et des grenades explosives à effet de souffle, classées comme armes de guerre. En toute illégalité, il gardait des grenades au domicile de sa compagne de l'époque. Il en avait exhibé lors d'une réunion de famille « pour épater la galerie ».

L'enquête dit qu'il avait « pris l'habitude de faire une réserve à son domicile pour éviter d'avoir à se réapprovisionner », en toute illégalité. Pour quel usage ? Plus hallucinant encore, le policier se défend lors du procès en affirmant qu'il « n'y avait pas de comptabilité des armes » tenue par la hiérarchie policière. Open bar. Il ajoute, devant la justice : « je ne suis pas censé vous le dire, mais je n'étais pas le seul à détourner des armes pour les apporter à son domicile ». Combien de policiers conservent des armes de guerre chez eux ? Dans quel but ? A qui peuvent-ils les donner ?

Ce policier nantais avait donc stocké des grenades « dans la chambre » de son ex-compagne, chez qui il ne vivait plus, et alors que cette assistante maternelle et mère de deux autres jeunes enfants « ne le savait pas ». Et le drame est arrivé. L'ancien beau-fils et deux de ses amis, âgés de 15 ans, trouvent une « une grenade lacrymogène assourdissante », la fameuse GLI F4, celle qui arrache des mains, et qui était posée « sur une table », accessible à tous. L'adolescent « ne savait tellement pas ce que c'est » qu'il l'a « manipulée » puis « dégoupillée », a-t-il été relaté lors de l'audience. La grenade explose, arrache 4 doigts et blesse très gravement le pouce de l'adolescent. Son ami est blessé par la détonation : il souffre de « multiples excoriations sur le visage et les bras ». Et tous conservent aujourd'hui des « troubles auditifs » depuis cet accident.

A l'époque, cette affaire, gravissime et édifiante, ne sort dans aucun média. Le policier passait en procès le 4 mai 2022 au tribunal de Nantes. Il a été placé en retraite anticipée depuis. Son avocate, qui porte le nom approprié de Maître Salau a plaidé la relaxe. Le procureur s'est écrié : « je n'imagine même pas que ça soit la pagaille comme cela au commissariat de police de Nantes... Sinon, c'est la fin des haricots. » Oui. Le voleur de grenade qui a failli tuer des adolescents a seulement été condamné pour « blessures involontaires » à de la prison avec sursis.

Cette affaire, accablante de bout en bout soulève d'importantes questions. Celle évidemment de la gravité inouïe des armes de maintien de l'ordre. Mais aussi l'absence totale de traçabilité de cet arsenal potentiellement mortel. De l'usage personnel qui en est fait par des policiers connus pour leur imprégnation d'extrême droite - des groupes néo-fascistes peuvent donc avoir accès aux armes des fonctionnaires ? Et enfin celle de, l'impunité ahurissante dont continuent de bénéficier tous les policiers, y compris quand ils commettent des faits indéfendables, même dans leur propre famille. Pourquoi n'y a-t-il pas eu d'investigation sur l'usage que les policiers font de ces munitions, alors que cet agent avoue publiquement que c'est une pratique courante ?



Chronique du système policier français : répression politique, torture, grenades à la maison, des milliards contre les exilés... Acharnement pour l'exemple

– ACHARNEMENT JUDICIAIRE CONTRE UN SERVEUR ANTI-PASS

- Rendez-vous lundi 9 mai 14 heures au tribunal correctionnel de Nantes

Après que le parquet, portant un dossier vide créé par les flics, ait pitoyablement demandé un report d'audience lors de la convocation du 15 mars dernier, l'heure de vérité sonne pour O. qui fait face depuis 9 mois à un acharnement pathétique des autorités à son encontre.

Petit rappel, été 2021, O. et des camarades organisent à Nantes un collectif pour s'opposer au pass-sanitaire. Très vite, ils et elles vont faire disparaître de la direction du mouvement les réseaux d'extrême-droite qui en lien avec la préfecture tentent d'orienter la mobilisation par des mots d'ordre conspirationnistes et réactionnaires.

Création du Comité Nantais pour l'Autonomie des Luttes / KANAL création de liens avec les professionnels de la santé, de la restauration, des bibliothèques, création de la gazette des terrasses sans pass, actions spectaculaires comme la prise du château des ducs de Bretagne, blocage de la gare de Nantes, déambulation musicale avec le groupe de musique HK et l'artiste Labess, puis en septembre lancement de la grève des serveurs suite aux premières verbalisations à Nantes.

Le mouvement a fait des émules dans tout le pays, et Nantes peut s'enorgueillir d'avoir mis en échec les stratégies de l'extrême-droite et du pouvoir pour piéger la contestation entre un gouvernement « raisonnable » et une rue « complotiste » et « anti-vax » propice au développement de courants crypto-fascistes.

Quelques semaines après un nouveau second tour Macron-Le Pen, il semble que l'analyse que se jouait l'été dernier le départ de la campagne présidentielle était la bonne. Malheureusement le reste du pays n'a pas connu la réussite du mouvement nantais, et dans de nombreuses villes l'extrême-droite a pu prendre la rue, expulser les manifestants de gauche et tisser un peu plus sa toile, au grand bénéfice in fine de Macron qui a pu neutraliser l'opposition de « gauche ».

Aujourd'hui le pouvoir (qui continue de protéger les néo-nazis qui le 31 juillet ont fait de nombreux blessés en attaquant la manifestation cours saint André) veut faire juger O. pour un délit de lèse majesté : « outrage à symbole national », sur la base d'un dossier constitué par les services de renseignement où il n'y ni plaignant ni victime. Le parquet auto-saisi de l'enquête met plus de zèle à porter un dossier fait par des policiers anonymes, qu'à poursuivre Wilfried Vab Liempt auteur filmé et revendiqué de violences volontaires en réunion avec armes, laissant au sol un jeune homme victime d'un traumatisme crânien le 31 juillet.

Que le procès relaxe ou condamne notre camarade, une chose est sûre, interdit de manif et de réunions publiques pendant 6 mois de septembre à mars, sa mise à l'encan a clairement fait s'effondrer la grève des salariés de la restauration, dont il était le fer de lance, dans un milieu peu habitué à faire grève. Le pouvoir a donc déjà gagné sur le plan politique et syndical.

Désormais, c'est à la justice de décider si elle ferme les yeux ou non sur les méthodes de voyous utilisées par la préfecture qui a attaqué les éléments progressistes de la mobilisation en soutenant voire en coopérant avec les forces sociales les plus réactionnaires.

Ce procès honteux n'est donc pas le jugement d'un individu, mais bien le symbole clair d'un pouvoir aux mains de

gangsters qui ne reculent devant rien pour écraser la contestation sociale.

Le troisième tour social, c'est aussi soutenir les grévistes poursuivis ou réprimés.

En solidarité, et pour montrer qu'aucun de nous n'accepte l'intimidation et les procès pour l'exemple.

(posts de Nantes Révoltée)



Chronique du système policier français : répression politique, torture, grenades à la maison, des milliards contre les exilés... Tout détenteur d'un pouvoir qui se sait impunit peut facilement brutaliser, par le viol ou autres

LA POLICE TORTURE

Une nouvelle terrible histoire que l'IGPN va tenter d'étouffer. Libération rapporte le témoignage glaçant de Mahedine Tazamoucht. Tabassé "gratuitement", il est emmené à l'hôpital par ces mêmes flics parce qu'il n'arrivait plus à respirer à cause des gaz lacrymogène. Arrivé à l'hôpital, il crie aux soignants avoir été tabassé par les policiers qui l'escortent. Résultat ? Les policiers le rembarquent, le font sortir de l'hôpital, et l'amènent au commissariat pour lui faire payer encore plus cher ! Récit.

La nuit du 09 au 10 mai, Mahedine passe une soirée sur un parking avec deux amis. Vers 3h, des policiers viennent les voir, assurant avoir été appelé pour une bagarre. Les trois personnes affirment à Libération qu'il n'y a eu aucune bagarre, et que le ton était très calme à ce moment là.

Mahedine cherche ses clés dans la voiture, quand un policier l'agrippe. Il se retrouve rapidement au sol, menotté. Bien que maîtrisé, il dit avoir été « gazé à même les yeux », au point de ne plus pouvoir les ouvrir. Ses amis affirment avoir demandé aux policiers d'arrêter, sans succès.

Les trois amis sont emmenés au commissariat de Juvisy-sur-Orge. Auparavant, une équipe de police emmène Mahedine Tazamoucht à l'hôpital car il « n'arrive plus à respirer » à cause du gaz lacrymogène. Mais à peine entré dans le hall des urgences, il crie au personnel que les policiers l'ont violenté. Ces derniers lui font alors faire demi-tour. Dans la voiture, Mahedine évoque de nouveaux coups ainsi que des insultes racistes : « Sale arabe, bougnoule », se souvient-il. Ce n'est que le début de son calvaire !

Arrivé au commissariat, Mahedine dit avoir été assis sur une chaise en caleçon, pieds nus, les mains toujours menottées, « dans un couloir sans caméra. Ils se déchaînaient, ils me mettaient des coups de poing au visage, des

coups de pied avec la pointe de leurs chaussures dans mes tibias, ils me marchaient sur les pieds. Ils en rigolaient, il y avait à peu près six policiers à ce moment dont trois qui me frappaient. Ils s'amusaient aussi à me mettre des coups de Taser dans l'épaule et un dans le cou. Puis, ils m'ont menacé de me taser les parties intimes. »

Dans le certificat médical consulté par Libération, la liste des blessures constatées tient sur 3 pages ! Le médecin légiste note près d'une quarantaine de lésions de plusieurs centimètres chacune, sur son visage et l'ensemble de son corps : des ecchymoses, des abrasions, des stries... Une blessure au niveau de l'oreille gauche nécessite un examen complémentaire réalisé par un médecin ORL. Ce dernier atteste que du sang est visible dans son tympan, et qu'il y a une perte d'audition.

Mahedine Tazamoucht a déposée une plainte à la délégation parisienne de la police des polices. Contactée par Libération, la préfecture de l'Essonne a refusé de s'exprimer en prétextant que seul « le parquet est compétent » pour communiquer sur les faits - ce qui est faux - et que « des plaintes » ont été déposées, sans en donner les motifs. Les policiers accuseraient d'« outrages et rébellion » Mahedine et ses amis. Une ligne de défense utilisée quasi systématiquement par des policiers mis en cause pour des violences.

Article complet :

https://www.liberation.fr/societe/police-justice/violences-policieres-un-homme-de-19-ans-denonce-des-actes-de-torture-subis-au-commissariat-de-juvisy-sur-orge-20220515_Q5HJHDXPOJBZJLVAGFHB7LPBY/

(post de Cerveaux non disponibles)



Chronique du système policier français : répression politique, torture, grenades à la maison, des milliards contre les exilés... La police française torture, c'est dans sa mission implicite, c'est utile à son rôle de terrorisation

DIVERS

- [Quatre policiers dénoncent la violence, le management et les méthodes illégales de leur chef](#) - Violences policières en manifestation, méthodes d'enquêtes illégales et management par la terreur. Quatre policiers racontent à StreetPress les méthodes du capitaine Cyrille Delcourte. L'un d'eux a alerté l'IGPN.
- [Et maintenant il faut des limonadiers... !](#) - À propos d'arrestations préventives lors d'une des tentatives de manifestation du soir des élections
- [Autopsie des techniques policières et journalistiques pour maquiller les violences policières](#) - La

récurrence des violences policières a obligé les policiers et certaines rédactions journalistiques à la botte de la préfecture à développer des techniques pour masquer la violence manifeste des pandores. Voici quelques-unes de ces techniques.

- [Menaces au tribunal : violences policières de père en fils](#) - Au procès de la BAC de Lyon en avril dernier, un homme a menacé Arthur dans le hall du tribunal. Selon une source policière, il s'agit d'un membre récemment retraité de la BRI... et le père d'un des prévenus. Ce mercredi, une plainte a été déposée.
- [Mercredi 18 mai : la police tue une nouvelle fois à Bron](#) - Le mercredi 18 mai 2022 à Bron, une personne se fait interpellé par la police : elle n'y survivra pas, victime de détresse respiratoire (comme tant d'autre).
- [Un gendarme a tué un paysan, la justice traîne les pieds](#) - Samedi 21 mai, la famille de Jérôme Laronze commémore la mort de ce paysan tué par un gendarme il y a cinq ans. La justice renâcle à établir la vérité. Reporterre apporte des éléments nouveaux pour comprendre ce qui s'est passé.
- [Fille de 8 ans blessée par la police à Saint-Denis : la mairie PS réprime, LFI et le PCF ferment les yeux](#) - La police municipale de Saint-Denis est actuellement mise en cause dans une affaire de violences policières survenue le soir de la CAN suite à un article du journal le Monde. Ces violences ne sont pas isolées et illustrent la réalité de la politique sécuritaire de la municipalité PS. Silence radio du côté des autres forces de gauche de la ville, notamment le PCF et la France Insoumise.
- [Montélimar : tolérance zéro pour les colleurs d'affiches hors la loi](#) - Désormais Montélimar va sanctionner d'une amende toute personne qui collerait des affiches de propagande politique ou d'évènement, hors des lieux prévus à cet effet. Ces affiches constituent une pollution visuelle intolérable selon la municipalité.
- [Macron : l'escalade de la violence policière en chiffres](#) + [Pour en finir avec l'impunité policière : quelques constats et propositions](#)



Chronique du système policier français : répression politique, torture, grenades à la maison, des milliards contre les exilés... La police manifeste pour le permis de tuer et réprime les contestations

LA POLICE MANIFESTE POUR LE PERMIS DE TUER ET ARRÊTE AMAL BENTOUNSI, DONT LE FRÈRE A ÉTÉ ABATTU PAR UN AGENT

Le soir du second tour de l'élection présidentielle, deux hommes étaient abattus par un policier au coeur de Paris. Sur le Pont Neuf, à deux pas de la préfecture, un agent avait braqué un fusil d'assaut et tiré 10 balles en quelques secondes sur un véhicule, pour un refus d'obtempérer. Des tirs à l'armes de guerre. Deux frères, noirs, sont tués, un troisième est blessé. Les faits sont d'une telle gravité que le fou de la gâchette est mis en examen pour « homicide volontaire », une qualification rarissime pour un policier. Malgré les éléments accablants, le tireur est laissé libre à l'issue de sa garde à vue.

En réaction, ce lundi, le syndicat de police d'extrême-droite Alliance appelait à un rassemblement en soutien

au policier poursuivi. La manifestation réclamait « la présomption de légitime défense ». Cette vieille revendication portée initialement par les partis fascistes n'est rien d'autre qu'un « permis de tuer » en toute impunité de la part de la police. Une police déjà surarmée, gavée de privilèges, et désormais équipée de fusils d'assaut.

À Paris, des familles de victimes de violences policières et militant-es sont venues exprimer leur colère face à cette provocation. Ce midi, face au rassemblement du syndicat policier, des pancartes « Alliance : lobbyistes de l'impunité » et une banderole « la police mutile, la police assassine » est déployée. Mais au bout de quelques secondes, déjà, des forces de l'ordre encerclent le groupe et tentent d'arracher la banderole. Seule la police est autorisée à manifester.

Nadia, membre du « collectif Pour Souheil », un jeune tué par la police en 2021 à Marseille, explique : « Ils nous ont tout de suite nassé, bousculé et violenté. Ils ont attrapé quelques manifestantes qu'ils ont isolées et ils nous ont tous verbalisés ». Sabrina Waz, une autre militante sur place, raconte : « les policiers n'ont même pas laissé le temps à la banderole de se déplier qu'ils étaient déjà dessus pour l'arracher. Après cela, nous avons tous subi un contrôle d'identité et certains ont été embarqués ». Tous les manifestants exfiltrés et reçoivent une amende pour « participation à une manif interdite ».

Cela ne s'arrête pas là. Amal Bentounsi, dont le frère a été abattu d'une balle dans le dos par un policier en 2012, et fondatrice du collectif « Urgence notre police assassine », est embarquée dans un véhicule. Avec elle, au moins deux autres militants sont interpellés.

Non seulement les syndicats policiers organisent une manifestation scandaleuse destinée à soutenir un tireur à l'arme de guerre, après des faits accablants qui ont coûté deux vies. Non seulement ils réclament un permis de tuer. Mais en plus des agents interpellent une victime de violences policières. On ne peut qu'exprimer toute notre solidarité avec Amal Bentounsi, et toutes celles et ceux qui gardent la tête haute face aux violences d'État.

(post de Nantes Révoltée)

MAIS QUE FAIT LA POLICE ?

Triste époque. Amal Bentounsi, du collectif Collectif urgence notre police assassine, a été arrêtée ce midi lors d'une action contre le rassemblement du syndicat Alliance. Toutes les personnes présentes, notamment beaucoup de familles de victimes de violences policières, ont toutes été verbalisés (135 euros).

Dans le même temps, le syndicat de police manifestait contre la décision de justice de mise en examen du policier ayant tué deux personnes le soir de l'élection présidentielle. Lors du rassemblement, Alliance a clairement dit "le problème de la police, reste la justice !"

Quand la police réprime des citoyens qui remettent en cause son impunité, tout en déclarant devant les caméras que la justice leur pose problème, on est quand même très très proche d'un état policier et très très loin d'une démocratie.

Soutien à toutes les personnes présentes et verbalisée et particulièrement à Amal qui avait lancé cet appel.

Vidéo Sabrina Waz : <https://fb.watch/cM3eAueQhb/>

ANGERS. 1ER MAI - LA POLICE LAISSE FAIRE LES NAZIS.

Dimanche, un groupe de néo nazis a attaqué le cortège du 1er mai. Si la scène est en soi choquante, c'est surtout l'attitude de la police qui interroge ! Sur la vidéo, publiée sur les réseaux nationalistes, on distingue plusieurs policiers à côtés des néo-nazis. Aucun d'eux ne cherche à interpellier ces militants. On voit même une charge policière avec les fascistes. Et un policier balance une grenade lacrymo dans les manifestants. Les militants néo nazis ont pu répartir tranquillement après cette attaque sans être inquiétés. Quand on voit le sort de manifestants jetés en GAV pour avoir balancer une bouteille ou renvoyer un pavé de lacrymo... On se demande ce qui permet à ces militants d'avoir un tel traitement de faveur !



Chronique du système policier français : répression politique, torture, grenades à la maison, des milliards contre les exilés... Le pouvoir capitaliste préfère toujours les néo-nazis aux rebelles de gauche

LE FOND DE L'AIR EST BRUN

Hier à Paris, Les néo nazis du GUD défilaient dans Paris, en toute tranquillité, sans présence policière. Rappelons que Loïck Le Priol, l'assassin du rugbyman Aramburu, est membre du GUD ! Plusieurs croix celtiques étaient clairement visibles dans le cortège.

Dans le même temps, les Gilets Jaunes défilaient dans une nasse mobile policière comme de dangereux barbares. Cherchez l'erreur...

(Posts de Cerveaux non disponibles)

**Les médias
quand un rugbyman
se fait assassiner
par un fasciste
dans la rue:**



**Les médias
quand un pompier
se fait chahuter
par une infirmière
dans la rue:**



Chronique du système policier français : répression politique, torture, grenades à la maison, des milliards contre les exilés... Les médias mainstream ont toujours l'indignation sélective, selon l'intérêt des dominants

4 CALAIS - Communiqué : Un militant britannique menacé d'expulsion et enfermé au CRA de Lesquin (59)

Reçu le vendredi 2 mai : « Un de nos camarades a été arrêté jeudi soir, il est retenu au CRA* de Lille, et est menacé de déportation vers le Royaume-Uni. Une OQTF (Obligation de Quitter le Territoire Français) a été délivrée contre cette personne en mars et son titre de séjour de 5 ans a été annulé sans qu'il en soit informé. Il fait aussi l'objet d'une IRTF (Interdiction de Retour sur le Territoire Français), lui interdisant l'accès à l'espace Schengen pour un an. Tout cela avec une base légale douteuse voire inexistante dans le seul but de nous intimider, de criminaliser la lutte à la frontière franco-britannique et de viser le squat de la rue Frédéric Sauvage. Bien qu'interpellé à Calais, il a été transféré au Centre de Rétention de Lesquin (Lille) pour l'éloigner de ses soutiens. Dimanche 1er mai, le Juge de la Liberté et de la Détention a confirmé son maintien en rétention au CRA pour 28 jours. Une décision incompréhensible. L'appel de cette décision a lieu le lundi 2 mai à 14h à la cour d'appel de Douai.

L'État français et ses sbires ne veut pas que des personnes avec papiers soient solidaires de personnes sans-papier.e.s. Ils ne veulent pas que les personnes qui dorment dans la rue à Calais aient un toit au-dessus de leur tête. Ils ne veulent pas que nous vivions, travaillions, cuisinions, mangions, organisons, luttons, jouions, dansions ou rions ensemble car cela fragilise leurs politiques de déshumanisation, de ségrégation et d'invisibilisation à la frontière franco-britannique. Ils ont peur parce que plus de 100 militant.e.s se sont réuni.e.s de toute l'Europe pour ouvrir ce squat, et ils ne veulent pas que nous recommencions. Ils visent ceux.elles d'entre nous qui ont des papiers parce que nous avons la liberté de quitter Calais, ils veulent nous punir pour le travail que nous faisons et faire de nous un exemple. Ils pensent qu'ils peuvent nous faire fuir, mais cette intimidation même nous rappelle les privilèges que nous donne notre passeport européen ; les droits légaux et les protections que nous avons et que nos ami.e.s sans papier.e.s n'ont pas, la certitude que nous ne serons pas renvoyé.e.s dans un endroit où nous ne pouvons pas vivre une vie heureuse, digne et en sécurité.

Les CRA (Centres de Rétention Administrative) et le système de détention en général sont un épice centre de ces politiques violentes et racistes. Ils sont l'une des nombreuses façons dont les frontières entretiennent une menace

constante de violence physique et de violence psychologique pour les personnes sans papier.e.s. Notre camarade nous a demandé de faire connaître l'histoire de l'homme avec qui il partage sa cellule, qui vit en France depuis 5 ans et travaille comme coiffeur depuis que sa demande d'asile a été refusée. Il a fait l'objet d'un contrôle d'identité puis a été arrêté un jour alors qu'il se rendait au travail. Il risque maintenant la déportation vers la Guinée Conakry et la vie qu'il s'est construite en France d'être détruite.

La frontière est constituée de barbelés, de prisons et d'avions de surveillance, de contrôles d'identité aléatoires dans la rue ou dans les transports en commun, de passages à tabac par la police, de personnes dormant dans des tentes sous des ponts, et de professionnels instruits dans des bureaux sophistiqués écrivant les lois sur lesquelles repose toute cette injustice. Maintenant, à Calais, nous voyons comment cet arsenal raciste et violent, qui cible généralement les personnes racisées non-Européennes, est utilisé contre des Européen.e.s blanc.he.s pour criminaliser leur solidarité avec les personnes bloquées à la frontière.

Nous ne laisserons pas cela nous intimider alors que nos ami.e.s sans papier.e.s affrontent chaque jour de plein fouet la violence étatique et policière. Nous continuerons d'être solidaires avec les personnes bloquées à la frontière qui risquent leur vie pour une vie digne. Nous continuerons à résister à la frontière, à l'État et à son armée de voyous obéissants. Nous allons ouvrir mille autres squats à Calais et nous n'arrêterons pas tant que toutes les prisons n'aient pas été vidées, les CRA détruits et les frontières démolies brique par brique. Notre amour et notre solidarité vont vers notre camarade retenu au CRA, à toutes les autres personnes là-bas avec lui, et à toutes les personnes en prison à travers la France et le monde.

La solidarité n'est pas un crime.

No Borders, No Nations, Stop Deportations. »

*CRA : Centre de rétention administrative (ou prison pour personnes qualifiées d'illégales par l'État, en attente de leur déportation)

Contact : calaislogementpourtoustes[at]gmail.com

(post de Lille insurgée)

“RACISME : L'ÉTAT FRANÇAIS DÉPENSE DES MILLIARDS CONTRE LES EXILÉ.E.S

- En 2020 dans le Pas-des-Calais, 425 millions d'euros pour repousser les exilés contre 25,5 millions d'euros pour l'aide humanitaire d'urgence

En 2020, le coût de la lutte contre les personnes exilées dépensé par l'Etat français est monté à 1 364 920 528 euros. Une hausse de près de dix pourcent par rapport à l'année précédente. Relisez tranquillement ce chiffre, uniquement destiné à détruire des vies.

Ces sommes folles sont utilisées pour les centres de rétentions administrative, pour les mesures d'éloignement, pour les bureaucrates de la direction générale des des étrangers en France, mais avant tout pour l'entretien d'une police toujours plus en charge de faire la traque à des individus qui fuient des tragédies.

Depuis 2015 et la promulgation de l'état d'urgence, avec pour base juridique la lutte contre le terrorisme, s'est opéré un rétablissement des contrôle aux frontières, renouvelé tous les six mois depuis. Or, en 2018, François Molins,

ancien procureur de la république de Paris, qui avait eu à traiter les attentats qui ont touché la capitale, a déclaré que désormais la menace terroriste était principalement endogène. Ces mesures ont donc principalement pour objectif de s'en prendre à des personnes en détresse qui tentent de s'en sortir.

L'exemple de Calais et de ses alentours est symptomatique. L'accroissement des différents dispositifs de contrôle le long de la frontière franco-britannique a coûté plus de 425 millions d'euros depuis 2017. Construction de murs, pose de barbelés, développement de la vidéosurveillance ou des drones, augmentation des effectifs de force de l'ordre et de leur arsenal, toutes ces mesures représentent un coût très élevé.

Ces millions d'euros ne font pas que des malheureux. Vinci s'est par exemple vu attribuer le contrat pour détruire la « jungle » de Calais ou encore la construction d'un « mur » anti-migrant » pour la somme de 2,7 millions d'euros. Thales offre les services d'un drone conçu pour surveiller la Manche, facture : 15 millions.

Enfin, parmi les quarante entreprises qui bénéficient de ce sordide marché, citons Eamus Cork Solutions, société de sécurité privée, fondée par un ancien policier calaisien, qui se rue sur les différents contrats, et qui s'est particulièrement fait remarquer en ne payant pas les heures supplémentaires de ses employés. Quand on n'a pas de morale...

Dans le département du Pas-de-Calais c'est 85% du budget pour la répression et 15% pour l'accueil des exilé-e-s. Cette approche ne fait que pousser davantage ces personnes à prendre des risques dans leurs tentatives de traversées, avec les drames que l'on sait. Après la Méditerranée, c'est la Manche et les Alpes qui deviennent des lieux de morts. Cela a également pour conséquence de développer les réseaux de passeurs.

Enfin, tout cela s'inscrit dans une logique européenne de création d'une forteresse sur le continent. L'analyse du nouveau pacte européen sur la migration et l'asile par la Commission des libertés civiles, de la justice et des affaires intérieures du Parlement européen est très claire : les dispositions qu'il contient risquent d'entraîner un « recours excessif à la détention » et de « limiter la liberté individuelle des demandeurs d'asile ». Solidarité avec les exilé-e-s, à mort le capital !

(post de Nantes Révoltée)